

Deux débats ont été organisés dans l'enceinte du collège de l'Albarine à Saint-Rambert-en-Bugey : le samedi 13 décembre de 09 heures à 12 heures et le vendredi 19 décembre de 13 heures à 16 heures

Au début de chacune des deux réunions, une représentante des enseignants du collège a lu un manifeste exprimant leurs analyses au sujet du "Débat National". Elle a aussi indiqué qu'au delà de ces réserves et du bien fondé d'un tel débat, les enseignants participeraient à une réflexion rassemblant les parents, les élus et les jeunes et que ce débat, faute d'avoir un impact sur les intentions du Gouvernement, pouvait au moins servir à faire réfléchir sur les problèmes locaux concernant l'éducation des jeunes.

vendredi 19 décembre

70 personnes : enseignants : 40
 parents : 28
 jeunes : 02

4 questions : 4 traitées

4 groupes : 1 groupe par question puis mise en commun à la fin du débat

De nombreuses personnes se sont retrouvées pour cette deuxième séance, certaines qui avaient assisté à la première réunion étaient encore là pour participer à celle-ci. Les professeurs du collège étaient eux aussi représentés en grand nombre. Il faut aussi signaler la présence de jeunes, dont des membres du Conseil Municipal des Jeunes.

L'animateur de la séance reprit les mêmes présentations du débat que lors du premier. Vu le nombre important de participants, il fut décidé de former quatre groupes qui traiteraient chacun une question. Les participants furent libres de choisir le sujet qui les intéressait le plus.

Chaque groupe avait deux heures pour analyser les différents aspects du problème choisi. Chaque participant avait à sa disposition les feuilles déjà utilisées lors du premier débat et dont le contenu a été expliqué plus haut.

Vers 15h30, tous les groupes se sont réunis et une synthèse rapide de ce qui avait été discuté au sein de chacun d'eux fut exposée par un rapporteur aux autres participants de la réunion.

Comme pour le premier débat il faut souligner la très bonne participation des personnes présentes et l'excellent état d'esprit dont chacun a fait preuve.

Déclaration des enseignants préalable au débat

La réflexion sur le système éducatif, son état, ses enjeux, nous semble aussi indispensable qu'urgente et ne pas concerner que les seuls enseignants et personnels d'éducation. C'est pourquoi nous ne refusons ni un tel examen ni le dialogue avec tous ceux qui sont attachés à l'école. Pourtant le « grand débat » tel qu'il nous est proposé nous inspire, en tant qu'enseignants mais aussi citoyens et démocrates, beaucoup de méfiance aussi bien en ce qui concerne les modalités d'organisation que les finalités qui lui sont assignées.

Notre pratique quotidienne, en tant qu'enseignants, du questionnement et de l'évaluation nous font distinguer les questions transparentes ou fermées de celles qui sont véritablement ouvertes, et mesurer combien l'évaluation est fonction des critères choisis. Observons par exemple la question 18 : « Comment, en matière

d'éducation, définir et répartir les rôles et responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ? » Déjà, la question induit d'emblée le principe de cette répartition, pourtant refusée massivement par les personnels d'éducation lors du mouvement du printemps dernier. On peut ensuite observer que les mots clés associés à cette question sont : « *décentralisation, déconcentration, service public, gestion des personnels, répartition des moyens, expérimentation, innovation.* » Aucune mention d'un caractère national, d'une conception républicaine de l'enseignement, d'une égalité de tous devant l'éducation : ces notions échappent aux mots clés. Or on aurait pu aussi bien poser la question : « L'éducation doit-elle rester nationale et du domaine de l'état afin de maintenir l'égalité sur tout le territoire ? » Une des questions suggérées pour traiter cette question 18 enfonce le clou : « L'efficacité de l'école exige-t-elle plus de décentralisation ? » On admire la rhétorique qui sous-entend qu'il faut accepter la décentralisation si l'on veut que l'école soit plus efficace.

Peut-on d'ailleurs persuader de la sincérité d'un débat quand, sur des sujets majeurs comme les recrutements, l'importance des disciplines, l'orientation, les problèmes ont déjà été tranchés par voie budgétaire ou par circulaire ministérielle ? 13 000 personnels enlevés du second degré en 2004, 2500 places de moins aux concours de recrutement : voilà qui anticipe beaucoup sur les résultats de la discussion, et on ne se fait guère d'illusion sur le poids des débats lorsque Claude Thélot déclare lui-même : « si le débat reflète correctement ce que les français pensent, le gouvernement en tiendra compte ». Car enfin, qui jugera si le débat reflète vraiment la pensée des français ?

Nous souhaitons rester libres dans ce débat et refusons de nous laisser enfermer dans une vision qui est à l'opposé de notre conception de l'éducation. Ainsi, si nous avons souhaité réfléchir sur certaines questions proposées, nous refusons absolument de débattre des questions suivantes :

- Question 18 : « Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ? » : nous estimons que l'Etat doit garder toutes ses compétences (délivrance des diplômes, recrutement et gestion de tous les personnels, missions de ces personnels...) ce qui garantit l'égalité républicaine.

- Question 19 : « Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ? » : l'enseignement public échappe aux critères d'évaluation et à la logique de rentabilité du secteur privé et l'idée d'une évaluation des établissements nous paraît extrêmement dangereuse.

- Question 21 : « Faut-il redéfinir les métiers de l'école ? » : Si le dispositif des emplois jeunes a montré que certains métiers étaient à créer (assistants documentalistes, gestionnaires de réseaux informatiques), nous nous opposons à toute remise en cause des statuts dans le sens de la bivalence pour les enseignants du second degré, à l'annualisation du temps de travail, au renforcement du rôle des chefs d'établissement.

- Question 22 : « Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ? » : le chef d'établissement ne doit pas devenir un « directeur des ressources humaines » gérant la carrière des collègues.

Enfin, nous remarquons qu' aucune question ne fait mention d'une revalorisation des métiers de l'éducation nationale, à l'heure où l'on aura beaucoup de mal à recruter suffisamment de personnels qualifiés pour compenser les départs en retraite.

1 –Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves

Sujet n°6

Redoublement - par rapport à quelle classe

- au CP peut être bénéfique
- peut être très bénéfique pour certains élèves

créer un système modulaire : je comprends, j'avance - système bien, mais dur à gérer

- école à la carte
- plus de maîtres
- enseignants par enseignement

groupes de niveaux : tout se décale par niveau
l'écart augmente

les buts des enfants ne sont pas les mêmes pour tous

l'école convient à une grande majorité d'enfants

les + adaptés s'ennuient

les – adaptés dissipent

ressources et milieu familial – milieu socioculturel

rythme de l'enfant et maturité

vie

- travail : en primaire la lenteur est moins pénalisante qu'au collège
- créer structures plus souples et s'adaptant mieux aux élèves
- différencier les manières d'apprendre
- effectifs réduits
- rythmes en fonction de l'âge et du niveau d'échec

pour les enfants aux capacités diminuées !!! ("doué ou adapté")

- pas de structures dans l'Ain
- créer des structures avec petits groupes
- peu de personnel

L'école convient à une grande majorité d'enfants, seuls les moins adaptés posent des problèmes. Pour ces quelques élèves un redoublement peut être possible au niveau du CP. S'ils persistent dans l'échec, une classe plus adaptée mise en place pour plusieurs écoles doit les accueillir ou développer auprès des associations un système relais après les heures de classes ou carrément en remplacement de certaines matières.

La 6ème pour tous ?

- passerelles pour orientation
- problèmes d'orientation : refus des enfants ou des parents
manque de filières
éloignement des centres

- filières plus professionnalisantes
- revalorisation du technique
- alternance à partir de 14 ans – faire attention aux examens pour les jeunes en alternance
- refus des parents
- pas de choix entre AIS et collège
- faire attention aux classes "poubelles"

La conception actuelle de l'école obligatoire jusqu'à 16 ans n'est pas à remettre en cause; seul le concept du même parcours pour tous n'est plus adapté aux publics actuels. Des orientations différentes devraient pouvoir être offertes dès la 6ème aux élèves les moins adaptés au système classique. Une revalorisation de l'ensemble des filières techniques et agricoles s'impose.

Les moyens existent sur le papier mais ne sont pas mis en place

- RASED incomplet
- CLIS complet à Ambérieu
- Manque d'auxiliaire de vie
- Rattachement des structures "bizarres"
- Maintien des "aides-éducateurs" – emplois jeunes
- Revoir les effectifs par classe
- Revalorisation des filières
- les REP quels moyens supplémentaires ont-ils?

Au niveau du primaire et pour une bonne partie de la vie au collège, il n'y a pas de grands bouleversements à faire. Les moyens pour permettre à tous les enfants d'atteindre un niveau jugé satisfaisant à la fin de leur scolarité existent. Il faut les mettre en application ...

A 12 ans peut-on avoir un projet?

- Problème des parents et d'un projet de vie
- Dérive de la société

Redonner aux instituteurs un vrai rôle

- revaloriser les enseignants
- reconnaître leur compétence
- Formation des maîtres

Il est indispensable que les enseignants soient reconnus par tous, élèves, parents et tous les acteurs de la vie des enfants, comme des professionnels compétents et aptes à porter un jugement sur la scolarité des élèves. D'autre part, cette reconnaissance doit s'accompagner d'une autorité reconnue et non discutable hors de structures prévues à cet effet

2) Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative

Sujet 12

L'école ne détient pas le monopôles de l'éducation.

Non, les parents sont aussi acteurs. Certains enseignants ne souhaitent pas participer au débat car ils ne sont pas d'accord avec la manière dont ce débat ait

proposé. Personne n'est dupe sur la manière dont ce débat sera exploité. Quand on a assisté à des débats publics, nous avons des raisons d'être inquiet sur les conséquences du débat. On peut craindre un retour en arrière du fonctionnement de l'Education Nationale.

Donner leur place aux parents au sein de l'éducation nationale c'est bien mais ceux – ci n'ont pas à critiquer la méthodologie des enseignants. On ne souhaite pas que les parents soient là en « censeurs » mais en partenaires. Certains confondent intérêt collectif et intérêt privé.

▪ **Comment donner aux parents leur place dans un établissement ? Quelles solutions ?**

On ne peut pas accepter des parents qu'ils jugent ce que font les enseignants n'ont pas à juger le mode d'éducation des parents. Cependant, on ne peut fermer les yeux quand on voit des enfants en souffrance ou des dérives familiales.

Quand on est parent, on ne soupçonne pas tout ce qui se passe dans les établissements si on ne s'y intéresse pas un minimum. Selon les élèves, les relations entre parents et enseignants sont peu importantes, trop rares.

Les enseignants constatent que les familles ne saisissent pas les occasions d'entrer dans l'établissement. Les parents semblent redouter les contacts de peur de ne pas être entendus ou d'entendre des propos négatifs à l'encontre de leurs enfants. Le règlement intérieur des établissements sert à régler la vie en commun mais il sert à poser un cadre et des limites. Les parents préfèrent souvent s'abstenir que de venir entendre dénigrer leurs enfants ou reconnaître leurs difficultés. L'établissement fait beaucoup d'effort pour que les parents s'impliquent dans l'école.

▪ **Pourquoi les enseignants ne vont-ils pas au devant des familles en se déplaçant dans les familles ?**

Cela pourrait – être mal vécu par les familles

- Ingérence dans leur vie privée

- On ne peut imaginer d'utiliser les acteurs d'autres associations qui sont plus à même d'être reçues et mieux perçues.

Les familles en difficultés s'impliquent plus dans le milieu associatif qu'à l'école car ils ont le souvenir de ce qu'elles ont vécu

- Image négative de l'école

- Crainte vis à vis des enseignants

Le Contact Educatif local doit être relance en Janvier (quand l'ACV pourra à nouveau s'impliquer avec sa nouvelle directrice). Un CEL est plus facile à mettre en place dans un quartier plutôt que dans une région comme la Vallée. Les associations sont centrées sur elles-mêmes et ne souhaitent pas s'investir dans un CEL.

Les élus ne s'impliquent pas non plus dans le CEL (3 sur 22 en commission)

Si on implique les bâtiments du collège et des écoles pour des activités péri – éducatives cela dédramatiserait la « fonction école ».

Dans le CEL on souhaiterait instaurer une Charte (règles de fonctionnement) commune aux associations écoles et que l'enfant retrouve ces mêmes règles partout. Quand on fait l'inventaire des associations qui acceptent un partenariat dans le cadre du CEL on constate qu'il y en a très peu.

Les écoles sont souvent retenues pour les activités sportives USEP par le problème financier.

Les parents ne voient pas l'intérêt des sorties culturelles.

- Que penser du déplacement de la gestion des écoles primaire par des collectivités territoriales
Il y a un danger. Mais il ya nécessité de faire le statut financier des écoles primaires.
On est à la merci d'un président de la qui soient opposé à ce fonctionnement ;

3)Comment lutter efficacement contre les violences et les incivilités

Sujet 15

Constat général :

- Montée effective des incivilités et de la violence
- Banalisation (phénomène de société)

Causes possibles :

- Massification de l'enseignement
- Manque de structures adaptées pour les élèves les plus difficiles
- Manque de structures diversifiées

L'école seule, ne peut agir efficacement. Collaboration indispensable avec les familles. Parents et enseignants doivent aller dans le même sens et transmettre les valeurs de bases, notamment l'apprentissage du respect.

Problèmes :

- Les parents ne posent pas de limites
- Les parents véhiculent une mauvaise image de l'école et des enseignants.
- Les parents ne doivent pas confondre participer à l'école et juger le travail des enseignants. Il apparaît indispensable d'aider les parents à remplir leur rôle, il ne s'agit plus là le rôle de l'école, mais plutôt des associations, voire la justice

A l'intérieur de l'école, il apparaît fondamental de ne pas laisser passer de sanctionner, de veiller à ne pas laisser se dégrader l'environnement (ex : enlever les graffitis, réparer les dégradations...).

Ne pas laisser s'installer un sentiment d'impunité en favorisant la diffusion des diverses sanctions prises.

Indispensable également de conserver un nombre suffisant de surveillants qui jouent un rôle primordial de prévention aux côtés des élèves de par leur proximité.

Groupe : Motivation, sens de l'effort, projet personnel Sujet 8 **(10 personnes)**

Orientation :

Constat : le système actuel d'orientation ne convient ni aux élèves, ni aux enseignants.

Rappel : l'orientation est aujourd'hui possible à la fin du CM2 (SEGPA), de la 4^{ème}, mais surtout à la fin de la 3^{ème} ce qui semble être tard.

Ne faut – il pas revenir à une orientation post 5^{ème}, en établissant suffisamment de connexions pour qu'un élève qui se trompe sur son orientation

puisse réintégrer une filière en enseignement général ou une autre filière professionnelle ?

Aujourd'hui les passerelles sont insuffisantes.

Beaucoup d'élèves ne savent pas ce qu'ils veulent faire après le collège : ils se retrouvent souvent dans des filières qui ne les intéressent pas.

Il faudrait davantage de stages en entreprises, notamment en 4^{ème}. Ces stages doivent être supérieur à 1 semaine, surtout si l'élève est intéressé. Problème de la législation concernant le travail des enfants.

L'école doit aller davantage vers le concret, le monde du travail, les réalités de l'entreprise. Il y a un grand décalage entre la vision de l'élève et la réalité.

Il existe une très grande variété de métiers : tous ne sont pas connus des élèves : pourquoi ne pas partir des demandes en main d'œuvre des entreprises pour inciter les élèves à s'orienter dans telle ou telle voie ? Attention cependant aux dérapages.

Les lycées professionnels ont encore une réputation négative notamment auprès des élèves. Il faut poursuivre et renforcer la revalorisation des filières professionnelles. En créant davantage de filières dans chaque lycée ?

L'orientation nécessite obligatoirement l'implication de la famille, des parents.

D'une façon générale, les parents doivent, dès le début de la scolarisation, montrer de l'intérêt pour ce que fait l'enfant cela ne peut être que bénéfique et valoriser l'élève. Dans certains cas les problèmes (financiers entre autre) des familles peuvent poser problèmes : ne peuvent pas déplacer pour assister à des forums, vision de l'élève sur les efforts faits par ses parents et qui pourtant se retrouvent au chômage : répercussion sur le manque de motivation.

Le travail individualisé n'est pas forcément une solution :

Moins d'élèves par classe, mais perte des emplois jeunes !

Le travail réalisé est différent car les rapports ne sont pas les mêmes. Les résultats sont-ils pour autant meilleurs ?

L'aide individualisée est une heure rajoutée à des élèves qui n'ont pas une maturité suffisante ou une motivation importante : ils ne voient pas l'intérêt de cette heure.

L'outil informatique nécessite pour les enseignants beaucoup d'attention dans la manipulation et de cadrer très rigoureusement le travail demandé : plus d'improvisation par rapport à des réponses formulées par des élèves.

Les élèves qui n'ont pas à la maison cet outils se trouvent en difficultés : ils sont mis de nouveau en échec.

La maintenance des ordinateurs dans le système scolaire est à revoir. Le nombre même d'ordinateurs est insuffisant.

Le redoublement est-il bénéfique ?

Cela dépend beaucoup de la position de l'élève face au redoublement. La perte des copains, refaire le même programme que l'an passé peut être vécu comme une sanction et entraîner au final une baisse de motivation.

Ne faut-il pas créer des redoublements par rapport aux matières, calqué sur le modèle des U. V. à l'université ou sur ce qui se passe déjà en primaire (un élève qui a des difficultés en lecture en CE1 revient quelques heures en CP :

Ex : si un élève n'a pas les résultats en maths en 5^{ème}, il refera le programme de Maths de 5^{ème} tout en suivant les cours de 4^{ème} pour les autres matières.

Les programmes :

L'école doit allier les connaissances et former à la vie active.

Les connaissances ne doivent pas forcément être aussi importantes, en quantité, qu'aujourd'hui. Il faudrait alléger les programmes et créer, en remplacement, des ateliers ou des stages. Les élèves garderaient ainsi un tronc commun.

En primaire ils ont déjà été allégés. L'accent est mis sur certains points (ex : la lecture), d'autres sont moins approfondis que par le passé.

En collège : un constat : un élève va au cours de sa scolarité faire 3 fois la même chose (primaire/collège/lycée) même si l'approfondissement n'est pas le même. N'est-ce pas source de démotivation, y compris voire surtout pour les « bons » élèves ?

Une refonte des programmes semble nécessaire dans un grand nombre de matières.

Le travail à la maison :

Difficile après une journée de travail souvent longue. Il faudrait répartir ce travail sur l'ensemble des cycles.

Les voyages et sorties sont d'autres façons de faire passer des connaissances.

On revient cependant au problème du coût que cela peut représenter pour une famille.

Evolution des élèves :

Leur attention est aujourd'hui plus difficile à capter. Est-ce une influence sociale ? importance des activités ludiques (TV, ordinateur...)

Le goût de l'effort est difficile à faire passer que ce soit aussi bien de la part des professeurs que des parents.